



Le code en 5 étages — niveau 2 : chercher vite sans paniquer

Contenu dérivé des documents fournis • édition autonome révisée

Pourquoi cette fiche existe

Le code n'est pas un roman. On ne le lit pas de la première à la dernière page. On y circule avec une méthode.

Les 5 étages

- Identifier le bon acte : CC, CO, LPGa, LAMal, LPA-VD, loi spéciale.
- Trouver l'article : table des matières, index, recherche par mot-clé ou numéro.
- Lire autour : titre, chapitre, section, articles voisins.
- Découper l'article : principe, conditions, exceptions, effets, délais, renvois.
- Vérifier ce que l'article ne dit pas : ordonnance, disposition spéciale, jurisprudence, règle cantonale, disposition transitoire.

Mini-exemple

Tu lis un article sur le consentement médical : qui consent, à quoi, avec quelle information, que se passe-t-il si la personne n'a pas le discernement, qui décide à défaut, existe-t-il une règle spéciale ?

Formule JurisMedX

Un article seul est rarement seul. Il a une famille, des voisins et parfois des casseroles.

Mise en garde

Les termes procéduraux doivent être vérifiés dans la matière concernée. Les précisions éditoriales ne remplacent pas les consignes du cours.